



Lycée V. Duruy
Mont de Marsan

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE DE BORDEAUX
REGION AQUITAINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 7 avril 2014

Le présent procès verbal
compte 14 pages, annexes
comprises

La séance est ouverte à 18 h 05.

Le quorum est atteint avec 19 membres présents sur 29 (annexe 1).

M. HILLION sera secrétaire de séance.

L'ordre du jour (annexe 2) est adopté

Le procès verbal de la séance du 7 mars est adopté :

Le CA accueille Mme CORREIA, fondée de pouvoir, Mme CRABOT et M. ORBAN, professeurs, au titre d'observateur.

Le Proviseur présente les excuses de M. BACHÉ, empêché par une réunion du Conseil régional.

1. Compte financier 2013.

M. HILLION présente le compte financier explicité dans les documents joints aux convocations et figurant en annexe 3. Il s'appuie sur une projection figurant en annexe 4.

Les comparaisons avec les années précédentes, ligne par ligne, sont rendues quasi impossibles par le changement réglementaire : ce compte est le premier à être présenté dans le cadre de la RCBC (Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable).

Le résultat est de - 16.783,35 €. Il se répartit comme suit :

- - 28 294,25 € pour le service général
- + 11 510,90 € pour le Service de Restauration et d'hébergement

Il s'explique par la baisse de la subvention de fonctionnement, qui n'a que partiellement été compensée par des économies drastiques. Le déficit est également réduit par un résultat positif du Service d'Hébergement et de Restauration (+ 11 510,90 €).

Le Proviseur fait remarquer

qu'en 2014 la subvention de fonctionnement a encore baissé

que le résultat du SRH a également baissé puisque le régime de demi-pensionnaire 4 jours concerne un nombre croissant d'élèves. Sur 619 demi-pensionnaires, 422 ont opté pour le forfait 4 jours ce qui a conduit à une baisse des recettes presque égale à cet excédent. Même tendance sur le collège que nous supportons.

qu'une réunion avec des techniciens de la Région les avait conduit à reconnaître un problème de calcul qui devrait conduire à une augmentation de la subvention 2015, pour un retour à peu près équivalent au niveau de 2013.

Le fonds de roulement était donc au 31/12/2013 de 305.593,85 € dont 232.231,01 pour le SRH et 73.362,84 pour le service général.

La RCBC a conduit à fondre les 2 fonds de réserve en un seul fonds de roulement, même s'il a été souhaité par les collectivités territoriales que la différenciation continue à apparaître. Il est donc maintenant possible de faire financer le déficit du SG par les fonds du SRH.

Au 1/1/2014 ce fonds disponible théorique n'était plus que de 241.004,85 € puisqu'un prélèvement (64.589 €) a été effectué pour assurer l'équilibre du budget 2014.

Au chapitre des dépenses, on peut noter une augmentation forte des crédits consacrés aux activités pédagogiques. Cela vient de l'inclusion dans cette ligne des voyages : le plus grand nombre d'entre eux n'avaient pu être prévus, donc budgétés.

En ce qui concerne l'énergie (annexe 5), on note la forte progression sur 3 ans des dépenses.

En 2013 il avait été budgété 140.000 € et dépensé 162.000.

Pour 2014, sur la base du budget précédent, il avait été prévu 141.500 €. Au vu des factures, un complément s'avère indispensable. Il sera donc proposé une Décision Budgétaire Modificative dans la suite de l'ordre du jour.

M. HILLION fait également remarquer l'excellent taux de non recouvrement des créances d'hébergement. Avec « seulement » 1,44 %, ce taux est le meilleur du Marsan. Il félicite son équipe qui, par le dialogue et la compréhension, l'instauration de solutions individuelles mais aussi une réelle fermeté, permet au lycée de rentrer dans ses fonds et aux familles d'éviter les procédures contentieuses.

Après diverses explications techniques sur certains points des documents il est procédé au vote.

- Le compte financier est adopté à l'unanimité.
- La répartition du résultat est également adoptée à l'unanimité selon la répartition décrite ci-dessus

2. Informations sur des subventions du Conseil Régional

Afin d'expliquer certaines propositions de la DBM à venir le Proviseur expose les subventions annoncées par le CR. Les DBM appropriées seront présentées au CA dès réception de la notification de crédits.

Dotations d'office :

24.400 € pour les Sciences de l'ingénieur (systèmes d'exploitation et logiciels, précisions attendues)

6.700 € pour les sciences physiques (matériels spécifiques TS)

Suite aux demandes u lycée :

4.200 € pour 3 vidéoprojecteurs interactifs

3.600 € pour 6 vidéoprojecteurs

2.500 pour une trancheuse

2.500 € pour une auto-laveuse

Ces deux dernières lignes nécessitent un cofinancement de l'établissement.

Deux auto-laveuses sont nécessaires, une seule est partiellement financée.

Par ailleurs les financements de matériels d'EPS (step essentiellement) et le financement d'un souffleur électrique pour ramasser silencieusement les feuilles sont refusés.

L'importance de nos fonds de roulement est la raison de ces refus de financement : la collectivité de rattachement considère que le lycée « a les moyens » de se financer.

C'est effectivement le cas depuis que l'on peut utiliser les fonds du SRH et du SG indifféremment.

En conséquence, le Proviseur propose de prélever tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement sur ces réserves

3. D.B.M.

Il est donc proposé une DBM dont le récapitulatif figure en annexe 6.

40.000 € nécessaires à la viabilisation sont partagés pour 30 000 € sur le SRH et 10 000 € sur le SG
5.000€ pour changer les vitres brisées lors d'une tentative d'effraction.
2.000 € pour le matériel d'EPS évoqué au paragraphe précédent
10.000 € pour les participations du lycée à divers voyages et sorties (montant sous estimé au budget, vu le nombre important de sorties initiées)
500 € pour le cofinancement de la machine à trancher
7.000 € pour le cofinancement des auto-laveuses
2.000 € pour des travaux de mise en conformité sanitaire des cuisines (création d'une porte et appareils de lutte contre les insectes volants)

Au cours de la présentation de ces propositions :

M. BLANCHE demande la position de l'assureur au sujet des vitres dégradées par effraction : il lui est répondu que l'assurance prise par la Région pour ses bâtiments comprend une franchise de 5.000 € !

Mme DUCOURNAU demande pourquoi seul le lycée participe au financement de l'auto-laveuse destinée au service de demi-pension, alors que la moitié des repas sont servis aux collégiens.
Les services du Conseil Régional considèrent en effet que Conseil Général devrait participer et étudie une convention à cet effet. Le collège considère pour sa part que la totalité des recettes revenant au lycée, ce dernier a la charge de la totalité des dépenses.

Ce prélèvement global de 66.500 € est adopté à l'unanimité.

4. Siège social d'une association

MM. SANTOS et BRANAS, représentant des élèves, présentent un projet de création d'association.
Les étudiants de BTS NRC souhaitent fonder une association de type loi de 1901 destinée à leur faciliter diverses opérations culturelles et amicales, dont une participation à un concours parisien. Les statuts sont en cours d'élaboration et un siège social doit être trouvé. Ils demandent donc au CA d'accepter que cette association, dont le nom reste à préciser, ait son siège au lycée.

Le CA donne un accord unanime.

5. Sorties et voyages

Au programme de sorties et voyages déjà présenté sont ajoutées les sorties suivantes :

- Bordeaux école du journalisme (Mme PUYAU LARRAS) le 24 mars 2014 pour le seconde 1 plus 15 élèves d'arts plastique. Participation des élèves : 5€
- Bordeaux le 4 avril 2014 (Mme DUFAU, M. DELMAS) : salon du livre et école de journalisme pour les 2° littérature et société. Participation des élèves : 5€
- Bordeaux pour les 2° E (Mme DUMONT), 29 avril ; Projet découverte de l'architecture de la ville de Bordeaux. Participation des élèves : 5€
- Bilbao (MM. FRICOT et CADILHON) 2° I et arts 15 mai, Musée Guggenheim et musée de la ville de Bilbao. Participation des élèves : 15€
- Pic du Midi (M. WICQUART) 2° MPS le 2 juin. Cofinancement foyer - lycée.

Ces sorties sont acceptées à l'unanimité

Par ailleurs le voyage en Europe de l'Est qui vient d'être organisé par M. FRICOT peut bénéficier de 12.449,70 € de subventions et dons :

Mme CAZAUX : 100 €	ANACR : 150 €	Légion d'honneur : 150 €
Ordre National du Mérite : 150 €	FNCV : 150 €	UNC : 150 €
Bois et services : 300 €	CPG CATM : 300 €	ONAC 40 : 500 €
FSE du lycée : 600 €	Le Souvenir Français : 1.500 €	
Fondation Maginot : 2.000 €	Fondation Shoah : 2.500 €	Club Unesco : 3.899,70 €

Le Conseil d'Administration autorise unanimement l'acceptation de ces dons.

6. Conventions

6.1 Autorisation unanime pour la signature d'une convention avec le Conseil Régional permettant la participation des lycéens inscrits au Festival des lycéens.

6.2 Autorisation unanime pour une convention d'utilisation des locaux de la chapelle par l'école « CINEMAGIS » à des fins de tournage dans le cadre de la scolarité.

A cette occasion Mme EL BAKKALI, représentante des parents s'interroge sur le devenir de ce local : il est actuellement sain (toiture et électricité), non chauffé et inutilisable (normes de sécurité). Une étude a été faite par la Région pour la transformer en salle polyvalente : le coût est estimé à 800.000 €.

Conscients de l'importance de la somme, les membres du CA n'en continuent pas moins à demander une utilisation de ce patrimoine à des fins pédagogiques.

6.3 Convention entre la Poste et le lycée destinée à faciliter les stages de nos étudiants de BTS.

Accords unanimes pour ces conventions.

7. Questions diverses

7.1 Il est confirmé qu'aucun pont n'est prévu pendant le mois de mai.

7.2 Mme EL BAKKALI informe le CA que certaines formations demandent un paiement avant de valider les inscriptions des candidats sur APB. Cela lui semble illégal. Le Rectorat est informé.

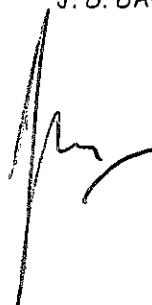
7.3 L'enseignement du portugais (non débutants) est inscrit à la carte scolaire pour l'an prochain. Le proviseur a reçu notification de l'ouverture, mais pas encore moyens et enseignants.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 15.

Le secrétaire de séance
D.HILLION







Le Proviseur, Président
J. D. DAUX



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 avril 2014

CIV	NOM	PRENOM	FONCTION	MAIL	SUPPLEANT	SIGNATURE
M.	DAUX	Jean Dominique	Provisur	Pr.0400017b@ac-bordeaux.fr		
Mme	GROS	Frédérique	Provisur Adjoint	frederique-nath.gros@ac-bordeaux.fr		
M.	HILLION	Damien	Intendant	Gest.0400017b@ac-bordeaux.fr		
Mlle	BEZELGA	Mireille	CPE	m.bezelga@voila.fr		
Mlle	CAMPAGNOLLE	Marianne	Enseignante	marianne.campagnolle@ac-bordeaux.fr	BUR Carine	
M.	PRADEL	Jean Paul	Enseignant	j.pradel@voila.fr	DUBOUCHET Patricia	
Mme	FRANCEZ	Marie Claire	Education	mcfrancez@sfr.fr	DUFAU Pascale	
Mme	TEILLAGORY	Christine	Enseignant	christine.teillagorry@ac-bordeaux.fr	JOIE Emmanuelle	
Mme	SCHEPP	Colette	Enseignante	colette.schepp@voila.fr	CIOLELLA Bruno	
Mme	DUJOURNAU	Anne	Enseignante	anne.ducournau@yahoo.fr	GOARIN Fabrice	
M.	CAZALA	François	Enseignant	francoiscazala@wanadoo.fr	GOARIN F	
M.	DUFAU	Jean Luc	Personnel ATOSS	jldufau@wanadoo.fr	DUFLET Didier	
M.	BLANCHE	Thierry	Personnel ATOSS	tchococo@free.fr	LAVIALLE Stéphanie	
Mme	DARENGOSSE	Christine	Personnel ATOSS	Penichon.christine@akeonet.com	DUPOUY Cécile	
Mme	EL BAKKALI	Valérie	Parent d'élève	v.el.bakkali@cegetel.net	NOE Fabienne	
M.	DEDIEU	Patrice	Parent d'élève	pdiedieu@ymail.com	SERES Franck	
Mme.	MILLET	Isabelle	Parent d'élève	isa.millet@sfr.fr	TIMPANI Olivier	
Mme	GRIVEL	Marie Laure	Parent d'élève	Lmlbj..grivel@sfr.fr	COUSIN-LACROIX C.	
Mme	SABOUREAU	Laurence	Parent d'élève	Lau.raton@laposte.net	AUPETIT Bruno	

CIV	NOM	PRENOM	FONCTION	MAIL	SUPPLEANT	SIGNATURE
Melle	BASTIAT	Marine	Elève	christiane.bastiat@club-internet.fr	LEBLANC Estelle	
Melle	BARJAVEL	Alexia	Elève	Alexia.barjavel@laposte.net	AUBRIOT Bérénice	
M.	DELIS	Lucas	Elève	lucas.delis@orange.fr	MILLET Léo	
M.	BLANCQUART	Thomas	Elève	thomasblancquart@hotmail.fr	BERNADET Déborah	
M.	SANTOS	David	Elève	stephanie.santos87@sfr.fr	BRANAS Maxime	
M.	BACHE	Alain	Conseil Régional	Landes.rep@wanadoo.fr	M. DELPEYRAT	Ex aurse
M.	TORTIGUE		Conseil Municipal		Mme DUPOUY VANTREPOL	
M.	LAGOEYTE	Jean-François	Conseil Municipal	Lagoeyte.jean-francois@bbox.fr	Mme DAVIDSON	
M.	CARRERE		Conseil Municipal		Mme LUCY	
M.	NOURY		Personnalité qualifiée			



Lycée V. Duruy
Mont de Marsan

Mont-de-Marsan, le 17/03/2014.

Monsieur le Proviseur

à

«CIV» «NOM» «PRENOM»

«ADRESSE»

«CODE_POSTAL» «COMMUNE»

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Lundi 7 avril 2014 à 18 h
Salle multimédia

et de vous proposer l'ordre du jour suivant :

1. Compte financier 2013
2. DBM
3. Domiciliation d'une association de BTS
4. Sorties et voyages
5. Questions diverses

Si vous avez des questions à ajouter à l'ordre du jour, vous êtes priés de les déposer au Secrétariat de Direction au plus tard le vendredi 4 avril 2014 à 17 h.

En cas d'absence prévisible, merci de vous faire remplacer par un suppléant

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

J.D. DAUX

COMPTE RENDU DE L'EXECUTION DU BUDGET 2013

RECETTES

SERVICES	BUDGET	REALISE	ECART
<i>Service général</i>			
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	137 652,84 €	141 994,99 €	4 342,15 €
VIE DE L'ELEVE	53 429,83 €	53 955,66 €	525,83 €
ADMINISTRATION & LOGISTIQUE	192 321,40 €	190 590,85 €	-1 730,55 €
TOTAL SERVICE GENERAL	383 404,07 €	386 541,50 €	3 137,43 €
<i>Services spéciaux</i>			
RESTAURATION & HEBERGEMENT	711 002,46 €	711 002,46 €	0,00 €
BOURSES NATIONALES	114 361,51 €	114 361,51 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX	825 363,97 €	825 363,97 €	0,00 €
OPERATIONS EN CAPITAL	21 614,60 €	21 614,60 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	1 230 382,64 €	1 233 520,07 €	3 137,43 €

DEPENSES

SERVICES	BUDGET	REALISE	ECART
<i>Service général</i>			
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	140 805,84 €	136 735,91 €	-4 069,93 €
VIE DE L'ELEVE	53 429,83 €	53 419,86 €	-9,97 €
ADMINISTRATION & LOGISTIQUE	238 724,96 €	224 679,98 €	-14 044,98 €
TOTAL SERVICE GENERAL	432 960,63 €	414 835,75 €	-18 124,88 €
<i>Services spéciaux</i>			
RESTAURATION & HEBERGEMENT	757 866,47 €	699 491,56 €	58 374,91 €
BOURSES NATIONALES	114 361,51 €	114 361,51 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX	872 227,98 €	813 853,07 €	58 374,91 €
OPERATIONS EN CAPITAL	27 146,60 €	27 146,60 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 332 335,21 €	1 255 835,42 €	40 250,03 €

RESULTAT SG (Fonctionnement)	-49 556,56 €	-28 294,25 €
Amortissement réel		10 021,65 €
CAF ou IAF Service général		-18 272,60 €
RESULTAT SRH		11 510,90 €
CAF OU IAF de l'exercice		-6 761,70 €

Ne remplir que les cases en blanc

CALCUL DU RESULTAT

1^{ère} méthode par la comptabilité budgétaire :

AP	Recettes	141 984,99
	Dépenses	136 736,91
	solde	5 259,08

VE	Recettes	6 345,00
	Dépenses	53 47 8,96
	solde	535,80

ALO	Recettes	199 590,85
	Dépenses	223 679,98
	solde	-34 089,13

SBN	Recettes	114 361,31
	Dépenses	114 361,31
	solde	0,00

SRH	Recettes	71 002,46
	Dépenses	693 491,56
	solde	11 510,90

Fonctionnement :		
	Recettes	1 211 905,47
	Dépenses	1 228 688,82
	solde	-16 783,35

OPC	Recettes	21 614,50
	Dépenses	27 148,80
	solde	-5 532,00

Total	Recettes	1 233 520,07
	Dépenses	1 255 835,42
	solde	-22 315,35

2^{ème} méthode par la balance :

Crédit classe 7	+	1 212 346,47
Débit classe 7	-	0,00
Débit classe 6	-	1 229 299,82
Crédit classe 6	+	0,00
Résultat	=	-16 783,35

résultat de l'exercice = négatif
= utilisation compte 129.

Calcul : OK
Delta 0,00

Ratio solde / recettes	Ratio solde / rep. jour de fonctionnement	Ratio rDR / rep. jour de fonctionnement
------------------------	---	---

3,70%	6,92	
-------	------	--

0,99%	1,81	
-------	------	--

-17,89%	-27,31	39,76 <small>1^{er} somme des 3 services généraux</small>
---------	--------	--

0,00%	0,00	Pas de réserve
-------	------	----------------

1,62%	2,96	58,12
-------	------	-------

-1,38%	-2,46	46,51
--------	-------	-------

-28,59%	-36,58	
---------	--------	--

1,81%	-3,20	45,51
-------	-------	-------

FdR "mobilisable" :

SC	39 635,44
SRH	225 855,10
Total	317 491,54

11/13

AIDE A LA VENTILATION DU RESULTAT

CAF = -6 761,70 Résultat de l'exercice = -16 783,35

Analyse de la CAF par service : - Immobilisation sur FdR sur n et par service = Résultat net à ventiler

Exécution budgétaire SG	+	28 294,25		
Amortissements réels	+	10 021,65	+	-18 272,60
CAF SG	=	18 272,60		

Exécution budgétaire SRH	+	11 510,90		
Sur SRH	+	5 532,00	+	5 978,90

CAF = -6 761,70 Total immobilisations sur FdR = 5 532,00 = Variation du FdR -12 293,70

Au 31 décembre 2013	
323 679,68	18 085,83
305 593,85	73 362,84
232 231,01	

Au 1er janvier 2013	
335 973,38	18 481,84
317 491,54	91 636,44
223 856,10	

Composition du FdR :	
incluant valeur des stocks	
dont stocks type AP	
dont stocks type SRH	
et FdR "mobilisable"	
dont SG	
dont SRH	

Lycée Victor DURUY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Compte financier 2013 version R.C.B.C.

- > Compte financier 2013 - Définitions
- > Le résultat
- > La capacité ou l'insuffisance d'autofinancement
- > Le fonds de roulement
- > Indicateurs
- > Vote « arrêt du compte financier » et « affectation du résultat »

Le résultat :

Recettes – Dépenses du fonctionnement (CI 7 – CI 6)
- 16 783,35 € (-28 294,25 € du SG + 11 510,90 € du SRH)

La capacité ou l'insuffisance d'autofinancement :

Partie du résultat qui produit ou consomme de la trésorerie
- 6 761,70 €

Le fonds de roulement

Marge de manœuvre dont dispose l'établissement pour financer ses actions sur fonds propres

Variation négative : - 12 293,70 € (Inclus la variation du stock)

Situation du fonds de roulement *disponible*
Répartition du fonds de roulement pour information

	TOTAL	Service général	Service Restauration Hébergement
01/01/13	317 491,54 €	91 635,44 €	225 856,10 €
Variation du fonds de roulement « disponible »	- 11 897,69 €	- 18 272,60 €	+ 6 374,91 €
31/12/13	305 593,85 €	73 362,84 €	232 231,01 €

Situation du fonds de roulement à ce jour

Fonds de roulement « disponible » 305 593,85 €
Equilibre budgétaire 2014 - 64 589,00 €
241 004,85 €
- Proposition prélèvement...

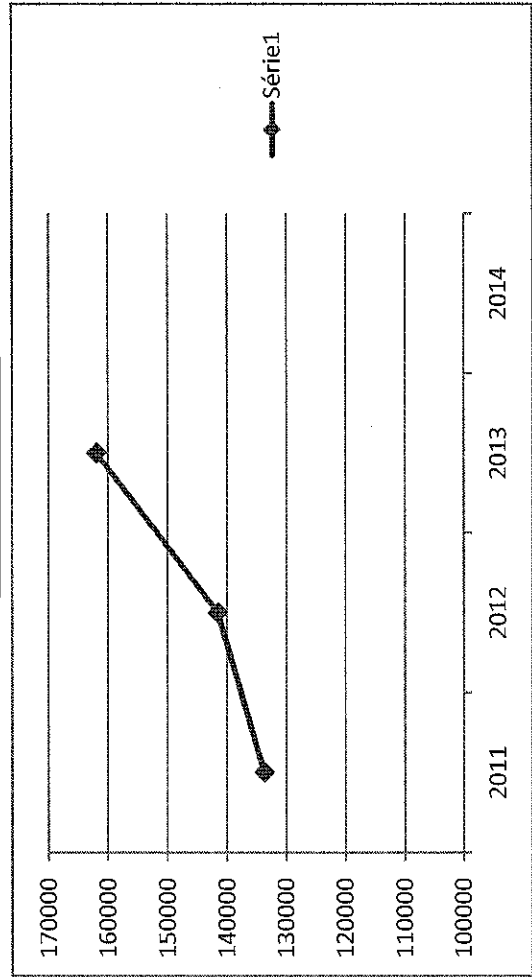
Quelques indicateurs

- Taux de non recouvrement des créances :
1,44 % $\left(\frac{\text{Comptes de créances}}{\text{Comptes des recettes à y rapporter}} \right) \times 100$
- Nombre de jours de fonds de roulement
97 jours

Historique des consommations de viabilisation en €

	EAU		GAZ		ELECTRICITE		NRI	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
2011								
Fonct & SRH confondu	20 500,00 €	18 102,82 €	6 000,00 €	4 943,89 €	55 700,00 €	54 356,46 €	64 000,00 €	56 321,51 €
								146 200,00 €
								133 724,68 €
2012								
Fonct & SRH confondu	18 500,00 €	23 625,47 €	5 500,00 €	8 042,73 €	51 500,00 €	54 104,72 €	64 500,00 €	55 684,09 €
								140 000,00 €
								141 457,01 €
2013								
Fonct & SRH confondu	17 920,00 €	20 205,19 €	5 500,00 €	8 478,84 €	50 000,00 €	43 418,18 €	66 500,00 €	89 790,82 €
								139 920,00 €
								161 893,03 €
2014								
Fonct & SRH confondu	18 000,00 €		5 500,00 €		50 000,00 €		68 000,00 €	
								141 500,00 €

	2011	2012	2013	2014
	133724,68	141547,01	161893,3	



"Actuellement il est impossible d'isoler les consommations qui relèvent strictement du SRH et du fonctionnement général"

Etat théorique du fonds de roulement au 07/04/2014

Fonds de roulement	Situation au 1er janvier 2014 (Après intégration des résultats 2013)	Prélèvements effectués				Montant restant
		Service d'imputation	Prélèvement équilibre budget 2014	DBM N°3 du 07/04/2014	Total des prélèvements	
		Tous services confondus	64 589,00 €		64 589,00 €	
		Activités pédagogiques		12 000,00 €	12 000,00 €	
		Vie de l'Elève			0,00 €	
Services généraux + Restauration (73 362,84 + 232 231,01)	305 593,85 €	Administration Logistique		10 000,00 €	10 000,00 €	174 504,85 €
		SRH		37 000,00 €	37 000,00 €	
		Opérations en capital		7 500,00 €	7 500,00 €	
		Total du prélèvement	64 589,00 €	66 500,00 €	131 089,00 €	0,00 €
TOTAUX pour l'année civile						174 504,85 €

Détail :

AP	2 000,00 € Matériel EPS non subventionné
	10 000,00 € Sorties et voyages (part accompagnateurs + sorties obligatoires)
ALO	10 000,00 € Complément viabilisation
SRH	30 000,00 € Complément viabilisation
	2 000,00 € Mise en conformité suite audit
	5 000,00 € vitres dégradées
OPC	500,00 € Cofinancement trancheuse
	7 000,00 € Cofinancement autolaveuses
TOTAL	66 500,00 €